Ci-dessous une procuration à compléter par l’adhérent absent (nom et prénom de l’adhérent absent, nom et prénom du mandataire désigné, date et signature), puis au choix :

- à remettre au membre qui le représentera à l’assemblée générale,

- à déposer dans la boite aux lettres du club avant l’assemblée,

- à envoyer au club par courrier (au moins 3 jours avant l’assemblée).

Nota : Si vous souhaitez laisser en blanc le nom du mandataire, le pouvoir sera à la disposition du Président ou du membre de l’assemblée que celui-ci aura désigné comme mandataire.

**PROCURATION POUR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016**

Je soussigné(e) :

............................................................................................................

donne pouvoir à :

............................................................................................................

pour le vote de l’ensemble des résolutions qui seront présentées lors de l’assemblée générale ordinaire et extraordinaire du club de Suresnes Escalade, le jeudi 17 novembre 2016, ainsi que pour l’élection des membres du Conseil d’Administration.

Date : Signature :